



PV de la séance du comité du 29.06.2009 à l'IRA, Lausanne

Présents: S. Baechler (SB), S. Estier (SE), R. Le Coultre (RL), F. Malacrida (FM),

Excusés: P.-A. Cattat, D. Forkel-Wirth, C. Murith, J. Prior, G. Triscone, F. Vermot-Gaud,

1. Acceptation de l'ordre du jour

Un point 7.2, prise de position sur les documents du GT n°2, a été ajouté à l'ordre du jour.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 27.1.2009

Le compte-rendu est accepté sans commentaire.

3. Information des membres du comité

En l'absence de C. Murith (CM), la séance du comité est présidée par RL.

F. Vermot-Gaud n'a pas reçu l'ordre du jour de la séance (oubli du secrétaire).

Dans le cadre de l'élection du comité de l'ARRAD en mars 2010 à l'occasion de l'assemblée générale, une liste des fonctions des membres du comité sera établie à usage interne. Pour la communication externe, uniquement les positions de président, vice-président, trésorier, secrétaire et membre du comité seront maintenues.

Un échange d'informations a eu lieu le 8 juin 2009 à l'IRA entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard (CAPM) et l'ARRAD. Plusieurs possibilités de collaboration ont été évoquées. En particulier, la CAPM et l'ARRAD envisagent d'organiser, en partenariat avec la Société Française de Radioprotection (SFRP), des journées « Radon » à Montbéliard au printemps 2011.

SE mentionne qu'il faudrait intensifier la collaboration avec la SFRP. Dans ce contexte, SBA a fait part au secrétaire de la SFRP de l'intérêt de l'ARRAD à collaborer aux manifestations futures organisées par la SFRP, par exemple par le biais d'une participation au comité de programme.

L'ARRAD envisage de demander aux autorités des informations concernant la prise en charge médicale des patients contaminés ou fortement irradiés en Suisse.

L'exposition « *Vous avez dit radioprotection ?* » qui se tiendra au Musée de la Main du 26.11.2009 au 11.4.2010 a été rebaptisée « *Ciel mes rayons : voyage au pays des radiations* » afin d'accentuer son côté artistique. Le comité d'organisation de la manifestation est en phase de redéfinition du visuel. RL assure le lien entre le comité d'organisation et l'ARRAD.

Dans le cadre de l'enquête 2008 sur l'exposition de la population par le radiodiagnostic, l'ARRAD a été retenue parmi les groupes d'accompagnement qui seront notamment chargés de communiquer les résultats de l'enquête. RL assure le lien entre ce groupe et l'ARRAD.

4. Situation financière

FM nous présente l'état des comptes. Le solde au 16.6.2009 s'élève à CHF 9'173.05. Notons que 60% des membres ont payé leur cotisation en 2009. Les rappels pour les cotisations 2009 et/ou 2008 non payées seront envoyés avec les invitations à la journée thématique.

5. Etat du site Internet

Le site de l'ARRAD est à jour.

6. Organisation des manifestations

6.1. Préparation de la journée thématique du 29.10.2009

Le projet du flyer de la JT concernant « La radioprotection et la relance du nucléaire en Suisse » est présenté et accepté par les membres du comité. Les modifications mineures discutées lors de la séance seront transmises directement à CM.

Les différents points d'organisation sont brièvement passés en revue. La gestion des inscriptions sera prise en charge par FM.

Les personnes non membres ayant payées CHF 80.— seront invitées à rejoindre l'ARRAD à l'issue de la JT.

Un projet de recommandations sera prochainement envoyé pour avis aux membres du comité.

7. Avancement des groupes de travail

GT n°1 « techniques de mesures des radiations »; r.a.s.

GT n°3 « information du patient »; la rédaction d'une première mouture des recommandations est prévue.

GT n° 5 « protection contre les radiations non ionisantes en IRM »; r.a.s.

7.1. Prise de position sur les premiers résultats du GT n°4 « application des moyens de protection en radiodiagnostic »

Le comité a pris connaissance des documents et donnera son feedback au président du GT n°4.

7.2. Prise de position sur les documents du GT n°2 « communication »

Le document définissant la stratégie globale de communication de l'ARRAD est accepté par les membres du comité. La poursuite de la démarche consiste à opérationnaliser la grille de communication proposée. Cette tâche est confiée au GT n°2 communication qui de facto reste actif. Il est précisé lors de la séance que le rôle du GT est propositionnel et que toutes décisions concernant la communication sont prises par le comité.

Par ailleurs, l'architecture du site Internet devra être revue afin d'être en adéquation avec la stratégie de communication.

8. Manifestations prévues en 2010 et futures

L'assemblée générale 2010 se tiendra au CHUV le 12 mars 2010. Le thème reste à définir. On pense à la problématique des rayonnements non-ionisants, en particulier pour l'IRM, que plusieurs membres de l'ARRAD souhaiteraient aborder. A l'issue de l'assemblée, un apéritif sera servi au Musée de la Main.

Journée thématique 2010; la date du 29 octobre 2010 est retenue. On compte aborder la formation en radioprotection en Suisse romande.

Candidature de Genève face à Dresden pour l'organisation de l'IRPA Europe de 2014; le FS prendra sa décision le 10 juillet 2009.

9. Divers

La Gazette de l'ARRAD n°6 sera distribuée par courriel aux membres de l'ARRAD au cours du mois de juillet 2009. RL rédigera une contribution présentant la venue de l'exposition au Musée de la main. FM proposera une contribution de la part du CERN. SE regardera du côté de l'OFSP.

10. Prochaine séance du comité

La prochaine séance du comité aura lieu le 15.9.2009 à 9h30 à l'IRA (Lausanne).